

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
www.au.int/maritime

**DEUXIÈME CONFÉRENCE DES MINISTRES AFRICAINS EN CHARGE DES AFFAIRES
LIÉES A LA MER***

**PREMIÈRE RÉUNION INTERSECTORIELLE DES RESPONSABLES AFRICAINS DE HAUT
NIVEAU EN CHARGE DES AFFAIRES MARITIMES**

**CINQUIÈME ATELIER INTERSECTORIEL DES EXPERTS AFRICAINS DU DOMAINE
MARITIME SUR LA STRATÉGIE AIM 2050®.**

**Du 3 au 6 décembre 2012
À ADDIS-ABEBA, ÉTHIOPIE.**

NOTE DE CADRAGE

Vers la
mise en œuvre de
la Stratégie africaine intégrée
pour les mers et les océans - horizon 2050
(*Stratégie AIM 2050*®)

"Ensemble, naviguons le futur ... maintenant ! Gardez un œil sur www.au.int/maritime, et surfez avec nous sur Twitter et Facebook en Anglais, Arabe, Français, Portugais et... Kiswahili. Bons vents!"

(Email de fin d'année envoyé le 16 Décembre 2011, par S.E. Mr. Erastus Mwencha, Vice-président de la Commission de l'UA, à tous les cadres à travers le monde, tous les Etats membres et tous les partenaires.)



I. Quoi?

Dans le cadre de suivi de la décision adoptée par la 13e Session Ordinaire de l'Assemblée tenue à Syrte, Libye en juillet 2009, la Commission avait organisé, au siège de l'UA à Addis Abeba, du 6 au 7 avril 2010, un atelier d'Experts maritimes Africains de tous les Etats membres. Cet atelier avait été l'occasion de faire le point des enjeux et défis de la maritimité de l'Afrique. Entre autre, les participants à cet atelier ont recommandé l'élaboration de la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050 (*Stratégie AIM 2050*), articulant une vision à long terme englobante et à plusieurs niveaux, menée par des Africains pour l'Afrique, en vue de relever les défis et saisir les opportunités offertes par l'espace maritime africain, focalisant sur la création de richesses grâce à la gestion durable des mers et des océans bordant l'Afrique.

La décision de la quinzième session ordinaire de la Conférence tenue à Kampala (Ouganda) en juillet 2010 a renforcé les efforts de la Commission concernant, entre autre, l'élaboration de cette Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans-horizon 2050, pour la gestion de l'espace maritime du continent. La Charte Africaine de transport maritime a aussi été adoptée pendant cette session.

Le 03 juin 2011, le Groupe de Travail intersectoriel avait été mis en place au sein de la Commission pour élaborer et mettre en œuvre ladite Stratégie *AIM 2050*, qui devra être cohérente, complète et multicouches, multisectorielles.

Dans le rapport du Président de la Commission, présenté à la vingtième session du Conseil exécutif le 26 janvier 2012, il avait été fait mention de ce Groupe de Travail intersectoriel, mis en place depuis le 03 juin 2011 au sein de la Commission pour élaborer et mettre en œuvre la Stratégie *AIM 2050*. Il avait été aussi fait mention de l'atelier d'Experts Africains organisé par la Commission, à son siège à Addis Abeba, du 20 au 21 décembre 2011, pour revoir et finaliser l'ébauche de Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans-horizon 2050.

Dans le cadre du suivi, la Commission a par la suite organisé, du 6 au 7 mars 2012, une réunion technique d'Experts pour amender ladite stratégie sur la base des recommandations des Experts qui ont participé à l'atelier de décembre 2011.

Plus tard, le 21 avril 2012, la Commission a organisé, au siège de la Commission à Addis Abeba, la 1ère Conférence des Ministres Africains Responsables des Affaires Liées à la Mer*, Dans la Continuité du 4e Atelier Intersectoriel des Experts Maritimes Africains sur la Stratégie AIM 2050 qui a eu lieu les 19 et 20 avril 2012.

Au terme de leur réunion, les Ministres Africains Responsables des Affaires Liées à la Mer*, avaient convenu de se réunir à nouveau avant la fin de l'année 2012 pour approfondir leurs examens de vues sur cette initiative très importante. Ils avaient demandé à la Commission d'envoyer aux Etats Membres le Projet Officiel révisé de la Stratégie AIM 2050 et de leur accorder quatre-vingt-dix (90) jours pour faire parvenir à la Commission les commentaires et/ou contributions**. Les Ministres Africains Responsables des Affaires Liées à la Mer*, avaient convenu que le prochain Atelier Intersectoriel des Experts Maritimes Africains sur la question devrait immédiatement être suivie d'une réunion de Haut Niveau des Cadres Supérieurs Africains, avant la réunion ministérielle. Ils avaient en outre convenu que la Stratégie AIM 2050 suivrait la procédure en vigueur pour son adoption finale en janvier 2013, lors de la 20^e Session Ordinaire de l'Union.

Dans le cadre du suivi, la Commission a organisé au siège de la Commission à Addis Abeba, un

atelier technique de quatre jours, du 01^{er} au 04 octobre 2012, en vue de réviser le projet de Stratégie AIM 2050. Le dernier atelier technique consacré à la révision du plan d'action a eu lieu à Addis Abeba du 02 au 04 Novembre 2012.

II. Pourquoi?

Les mers et les océans de l'Afrique sont en péril. Au cours des décennies passées les pertes directes globales de revenus liées aux activités illégales dans l'espace maritime de l'Afrique s'élèvent à des centaines de milliards de dollars US, sans compter les pertes en vies humaines. L'accroissement des activités en mer s'est accompagné d'une augmentation de l'insécurité, de la dégradation de l'environnement marin et de l'appauvrissement de la biodiversité, aggravés par les effets du changement climatique.

Dans le domaine maritime, l'approche multidisciplinaire et systématique de l'usage que fait l'homme de l'espace côtier, de la haute mer et des ressources qu'on y trouve, aussi bien que d'une multitude de facteurs, influencent le cadre d'utilisation.

La maîtrise des difficultés relatives aux conflits d'usage et la nécessité de maintenir la durabilité de l'environnement naturel sont essentielles dans le domaine des affaires maritimes. A cet effet, la Commission doit se concentrer sur la bonne gouvernance du domaine maritime de l'Afrique et promouvoir le besoin d'élaborer et de mettre en œuvre des processus de décisions concertées, cohérentes et globales concernant les océans, les mers, les régions côtières et les secteurs (régions) maritimes de l'Afrique. Une approche maritime englobante devrait donc être encouragée pour soutenir l'identification et l'exploitation des synergies intersectorielles au sein de l'ensemble des politiques relatives au domaine maritime de l'Afrique.

Chaque enjeu majeur en Afrique, y compris la compétitivité globale et la création d'emplois, comporte aujourd'hui une dimension maritime. C'est pourquoi la Commission met de plus en plus les affaires maritimes au centre de ses priorités. Assurer un futur durable au domaine maritime de l'Afrique nécessite des efforts conjoints de la part des différents organismes et agences concernés dans les secteurs suivants: la sûreté, la sécurité, la pêche, le transport, le commerce, l'environnement, l'industrie pétrolière/minière, la recherche scientifique, etc.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.au.int/Maritime.

III. Où?

L'atelier aura lieu au siège de la Commission de l'AU à Addis Abeba, en Ethiopie.

IV. Quand?

Du 03 décembre 2012 à 08:30, au 06 décembre 2012 à 13:00.

V. Qui?

En plus des experts Africains intersectoriels du domaine maritime et des hommes politiques*, prendront part à l'atelier les Universités, les organes spécialisés comme le Symposium Africain de Puissance Navale, les groupes de réflexion et ONG Africains, les partenaires au développement et institutions internationales aussi bien que les parties prenantes du secteur privé et de la société civile.

Toutes les communications relatives à cette question doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Commission de l'Union Africaine, Addis Abeba, Ethiopie.

Attention: Mr. Samuel KAME-DOMGUIA, OCist.

Coordinateur, Groupe de Travail sur la Stratégie AIM 2050.

Tél: +251-911-503 413, Fax: +251-115-182-719. Email: SKameDomguia@Africa-Union.org.

VI. Comment?

L'atelier sera articulé en séances plénière et groupes de travail.

- L'atelier intersectoriel des **Experts** Maritimes Africains aura lieu du 03 au 04 décembre 2012, de 09:00 à 17:30.
- La réunion intersectoriel des **Cadres Supérieurs** Africains aura lieu le 05 décembre 2012; de 10:00 à 17:30.
- La réunion des **Ministres** Africains responsables des affaires liées à la Mer commencera le 06 décembre 2012 à 10:00, par le discours de S.E. Mme la Présidente de la Commission.

VII. Combien?

Sur le plan logistique et financier, tous les participants se prendront eux-mêmes en charge.

* **Ministres, Membres de gouvernement de tous les États membres en charge de l'un des secteurs liés au domaine maritime de l'Afrique, tels que ceux de l'énergie, de l'économie, de l'eau, des ressources halieutiques, de la justice/droit, du plan et du développement, du tourisme, de la sûreté, de la sécurité, des affaires sociales, de la lutte contre la drogue, de la pêche, du transport, des ports et de l'infrastructure maritime, du commerce, de l'emploi, de l'environnement marin, du changement climatique, du pétrole, du gaz et de l'industrie minière, de la recherche scientifique.**

** Le Projet Officiel révisé de la Stratégie AIM 2050 a été envoyé aux Etats Membres le 25 avril 2012.